

Décision

Générale

colonial

Décision n° 712 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 712

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 juin 1963

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1963

Date du numéro
30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

L'Adjudant-Chef d'Infanterie de Marine Lefort Louis, adjoint au Commandant de Cercle et au Commandant de la 1° Compagnie de Milice de Dikhil, est muté à la 4 Compagnie de Milice pour compter du 12 juin 1963 en remplacement du Sous-Lieutenant Cuer Pierre, rapatriable pour fin de séjour. Ce sous-officier remplira pour compter du 24 juin 1963, les fonctions d'Adjoint au Commandant de la 4° Compagnie de Milice, de billeteur de cette unité et de Chef de Poste Administratif de Loyada. Le Sous-Lieutenant Cuer reste à la disposition de la Milice de la Côte Française des Somalis jusqu'à son embarquement.